

Département de la MAYENNE
CIA S DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Séance du 20 mai 2026
Délibération n°41-20052026

OBJET : Directeur-trice – Animateur-trice Enfance

Monsieur LANGOUET, Président, explique au Conseil d'Administration que l'agent qui occupe actuellement le poste de Directeur-trice – Animateur-tice de l'ALSH de Pommerieux doit être stagiairisé, à compter du 1^{er} juillet 2026. Le poste est scindé en deux parties :

- Une partie pour les missions d'animation au sein de l'ALSH,
- Une partie pour les missions périscolaires au sein de la commune de Pommerieux.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-14,

Vu l'inscription des crédits correspondant au budget,

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines du 16 mars 2026,

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 24 mars 2026,

Monsieur LANGOUET expose qu'il est nécessaire :

- De supprimer un poste de « Directeur-tice – Animateur-trice Enfance »
- À compter du 1^{er} juillet 2026
- À temps complet (35/35^{ème})
- Sur les cadres d'emplois des Animateurs Territoriaux et des Adjoints d'Animation Territoriaux.
- De créer un poste de « Directeur-tice – Animateur-trice Enfance »
- À compter du 1^{er} juillet 2026
- À temps non complet (20/35^{ème})
- Sur les cadres d'emplois des Animateurs Territoriaux et des Adjoints d'Animation Territoriaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité :

- ⇒ **VALIDER** la suppression d'un poste de « Directeur-tice – Animateur-trice Enfance », à temps complet (35/35^{ème}), sur les cadres d'emplois des Animateurs Territoriaux et des Adjoints d'Animation Territoriaux, à compter du 1^{er} juillet 2026.
- ⇒ **VALIDER** la création d'un poste de « Directeur-tice – Animateur-trice Enfance », à temps non complet (20/35^{ème}), sur les cadres d'emplois des Animateurs Territoriaux et des Adjoints d'Animation Territoriaux, à compter du 1^{er} juillet 2026.
- ⇒ **AUTORISER** le Président ou Vice-président ou le Vice-président délégué à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de suffrages exprimés : 28

Vote :

POUR : 28

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus





Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 20 mai à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Présidence de M LANGOUET Christophe,

PRESENTS : BEDOUET Bernard, BREHIN Colette, BROSSARD Christine, DAMOUR Anne-Marie, DEMENAIIS Marie-Hélène, EVAIN Christelle, FERRAND Héliéna, GARBE Pascale, GARNIER Jean, GAUBERT Jean-Eudes, GERARD Jean-François, GOHIER Hélène, GOHIER Odile, GUIARD Philippe, JOUFFLINEAU Chantal, KULIK Marie-Gabrielle, LANGOUET Christophe, LUZU Ludovic, MANCEAU Laurence, RESTIF Vincent, ROGER-COUSIN Priscilla, TESSIER Jean-Pierre, TISON Hervé COUÉFFÉ Dominique, GADBIN Geneviève, LE GUENNEC Aurélie, MARTIN-FERRÉ Nadine, VANDEWINKEL Laurence

EXCUSÉS :

- GARNIER Jean
- Mme MAHIER Aurélie donne pouvoir à M GUIARD Philippe.